



Ardèche

Réunion du comité hygiène et sécurité et conditions de travail du 3 avril 2017

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Les « affaires » polluent la campagne électorale en cours, ce qui alimente le sentiment de la population du « TOUS pourris » et empêchent nos concitoyens d'enfin analyser les propositions des différents candidats.

Certains de ces candidats font de la surenchère sur les suppressions de fonctionnaires comme si les fonctionnaires n'étaient qu'un coût et n'occupaient que des emplois « fictifs », transformant le fonctionnaire en « bouc émissaire » au lieu de rappeler que le fonctionnaire est au service de TOUS les citoyens quelques soient leurs origines, leurs revenus.....

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons le grand écart que font nos ministres et nos directeurs entre le discours et les actes, sur la priorité que serait dans notre ministère l'amélioration des conditions de travail.

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons l'absence de véritable dialogue social. Une preuve de plus en est la modification des règlements intérieurs des comités techniques de réseaux et locaux et des CAP nationales et locales.

Ces modifications unilatérales auront un impact sur les conditions de travail des agents puisqu'elles vont diminuer les moyens des syndicats pour défendre les agents sur les réorganisations, les notations, les mutations.....

Les suppressions massives d'emplois, les fusions, destructions, restructurations dégradent massivement les conditions de travail des agents du ministère des finances. Le constat est simple : il n'y a pas de politique de prévention de la santé au travail et d'amélioration des conditions de travail, pire, l'administration assume l'entière responsabilité de ces carences en ne faisant rien pour y remédier !

Au niveau local, vous prenez des décisions sur les suppressions d'emplois, les fermetures de postes, les transferts de mission, mais quid des conditions de vie au travail des agents ?

En nous présentant vos fiches d'impact, vous justifiez les restructurations et changements comme une amélioration des conditions de travail des agents !

Or comment expliquez-vous que les agents craquent dans les services absorbants ?

Or comment expliquez-vous que la situation des postes qui voient partir des missions ne s'améliore pas ?

Or comment expliquez-vous le mal être général des agents dans le contexte dégradé de notre DGFIP ?

Solidaires Finances exige que tous les agents, de tous les grades, puissent s'exprimer sur tous les aspects du travail, les restructurations. Trop souvent, ils ne sont pas consultés et se retrouvent dans des situations qui ne leur permettent plus de pouvoir effectuer et continuer à exercer leurs missions de service public.

En réponse à la déclaration liminaire ci-dessus, le président, Monsieur Grangeret, a manifesté son désaccord quant à l'absence de politique de prévention de la santé au travail et d'amélioration des conditions de travail des agents du ministère des finances.

Solidaires finances est intervenu et a rappelé qu'en matière de risques psychosociaux (RPS) il y a de la prévention tertiaire mais pas de prévention primaire. « la DDFiP traite les effets mais ne s'occupe pas des causes ».

L'ordre du jour du CHSCT a ensuite été abordé.

Monsieur Bluteau a précisé que l'ensemble des points à l'ordre du jour ne pourra être examiné lors de ce CHSCT ; aussi les points non traités seront examinés lors d'un prochain CHSCT.

Point 1 : PV du CHSCT du 28 novembre 2016 :

Ce PV a été approuvé par l'ensemble des OS.

Point 2 : Suivi des actions du CHSCT :

- documents techniques amiante (DTA) :

Les dates de réalisation des documents techniques amiante (DTA) ont été communiquées au CHSCT via le tableau état des sites. Solidaires finances a fait remarquer que pour la trésorerie de Privas avenue de Coux, aucune date n'était mentionnée.

La Direction a répondu que ce site n'était pas soumis au DTA (site sans amiante).

- la visite de la trésorerie de Joyeuse par une délégation du CHSCT est reportée au 2ème trimestre 2017.

-le tableau de bord de veille social (TBVS) 2016 n'est pas terminé. Le président a reporté sa présentation ainsi que celle du TBVS de 2015 au prochain CHSCT (demande récurrente de Solidaires finances, conformément à ce qui est prévu dans la fiche 7 du guide des RPS).

-la liste des agents bénéficiaires des matériels financés par le CHSCT (sacs à dos à roulettes) va être tenu par l'assistant de prévention, Monsieur Bastie. Ce type de matériel est attribué au service et non à la personne => en cas de mutation, le matériel est laissé dans le service.

-présentation du bilan annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité au travail et des conditions de travail (SST) de la DDFIP 07 :

Solidaires finances en a demandé la présentation dans un prochain CHSCT, conformément à ce qui est prévu à l'article 61 du décret du 28 juin 2011.

Point 3 : mise en place du SPFE « nouvelle proposition d'aménagement du service :

Sur le nouveau plan proposé, les bureaux dédiés à l'enregistrement seront concomitants (c'est à dire les 4 bureaux de l'actuel service de l'enregistrement auquel s'ajoute une marguerite de 4 postes).

La cloison séparant actuellement le service de l'enregistrement de celui du SPF sera supprimée.

Le bureau du cadre A sera créé après la marguerite de 4 postes dédiée à l'enregistrement. Ce bureau sera cloisonné (création d'une cloison et fermeture du haut des cloisons existantes).

La direction propose de disposer des armoires entre les 4 bureaux et la marguerite de 4 postes afin de limiter le bruit. Huit postes de travail sont matérialisés dont 2 postes pour les remplacements.

Les archives de l'enregistrement de Tournon et de la FI (successions) seront stockées au SPFE. La scannérisation des actes au SPF PRIVAS a libéré de l'espace.

Solidaires finances s'interroge sur les nouvelles conditions de travail des agents et demande qu'un bilan soit fait ultérieurement avec les agents affectés à l'enregistrement.

Le directeur s'est engagé à réexaminer avec les agents concernés leurs conditions de travail après 6 mois d'exercice.

A noter que lors du groupe de travail Solidaires finances avait proposé :

- que les postes d'enregistrement soient concomitants afin de permettre la communication entre les agents,
- mais aussi de conserver la cloison existante qui est équipée d'une porte afin de palier au bruit découlant de l'arrivée de l'enregistrement de Tournon et des tâches FI qui généreront sûrement plus d'appels téléphoniques.

L'inspectrice santé et sécurité au travail (ISST) a précisé :

- que les agents doivent disposer d'un recul d'au moins 90 cm,
- qu'il faut veiller à laisser les espaces de circulation de 80 cm,
- que pour la marguerite de 4 postes, le mobilier est à étudier afin que les postes de travail soient bien positionnés par rapport aux fenêtres, ce qui n'est pas le cas sur le plan fourni.

Solidaires finances a demandé que pour tout projet d'aménagement futur, les plans soient à la disposition des agents concernés au sein du service afin de leur donner le temps de réfléchir à l'aménagement proposé et aussi de leur permettre de présenter leurs observations et propositions éventuelles.

Point 4 : Compte rendu de la visite d'une délégation du CHSCT à la trésorerie de Vallon Pont D'Arc :

Solidaires finances a demandé à la direction les raisons pour lesquelles elle a refusé la proposition d'installation de la trésorerie de Vallon par la communauté de communes.

La direction a répondu que le calendrier fixé par la communauté intégrait la trésorerie dans les nouveaux locaux en septembre 2016 mais, que compte tenu des travaux, la communauté de communes y avait reporté au 2ème trimestre 2017.

D'autre part de gros travaux devaient se poursuivre pour les autres étages, entraînant des nuisances pour le personnel exposé. Aussi la précédente directrice a décidé d'abandonner ce projet.

A ce jour tous les locaux de la communauté de communes ont été attribués. Il n'y a donc plus de place pour la trésorerie.

Suite au compte rendu de la visite et des problèmes récurrents relevés, Solidaires finances a demandé quelles seront les suites qui vont être données par la direction.

- pour les odeurs de fioul :

Au remplissage de la cuve : une mise en demeure a été envoyée au propriétaire lui demandant de réparer la jauge. A compter du 21/04/2017, la direction va engager des poursuites judiciaires si le propriétaire n'a pas effectué ces travaux.

Pour limiter les effluves de fioul, une porte coupe feu étanche remplacera la porte existante entre la trésorerie et le local des archives où est située la cuve. La direction a précisé qu'un chiffrage est en cours pour cette porte.

Solidaires finances a demandé que l'antenne immobilière soit associée pour trouver une solution pour supprimer les émanations de fioul provenant de la dalle au sol (recouvrement...).

Solidaires finances a demandé au médecin de prévention s'il y a des fiches de suivi pour les agents qui ont subi des émanations de fioul. Solidaires finances a fait remarquer qu'actuellement une personne enceinte travaille à la trésorerie.

Le médecin va se renseigner sur l'existence des fiches de suivi.

La direction a proposé que cette personne déplace son poste de travail le plus loin possible du local à archives c'est à dire près de l'accueil de la trésorerie.

- pour les toilettes non ventilées, les problèmes de sécurité incendie (détecteurs de fumée à installer), le revêtement de sol troué, le positionnement des postes de travail par rapport aux fenêtres...

Dans 2 semaines, la direction (M. Bluteau et MME Jasset) vont voir sur place ce qui est possible de faire.

Le directeur s'est engagé à répondre à toutes les interrogations soulevées dans le rapport de visite de la délégation du CHSCT du 07/02/2017 après chiffrage des travaux.

L'ISST (inspectrice santé et sécurité au travail) va se rendre sur place ce jour. Un rapport sera établi.

Solidaire finances souhaite un tableau de suivi global par poste qui reprendrait :

- les problèmes portés dans les comptes rendus des visites ISST, des prescriptions du médecin de prévention, des visites du CHSCT, des exercices incendie...
- les solutions apportées et surtout ce qu'il reste à faire.

Point 5 : présentation de la note d'orientation 2017 :

Le président a présenté les orientations 2017 :

- 1) La prévention des risques :
 - renforcer le suivi des accidents du travail et renouveler l'analyse préventive,
 - développer l'approche préventive en matière de RPS (risques psychosociaux),
 - favoriser l'analyse des situations de travail des agents travaillant sur écran,
 - prendre en compte des situations d'exposition liées au télétravail,
 - assurer la prévention du risque amiante,
 - veiller à l'organisation des exercices d'évacuation,
 - améliorer le suivi des préconisations des acteurs de prévention (médecin de prévention, inspecteur santé et sécurité au travail (ISST)).
- 2) Le renforcement du dialogue social sur les conditions de travail constitue une priorité :
 - prise en compte de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans la conduite de projet,
 - précisions sur les travaux d'enquêtes menés par le CHSCT (obligatoire pour les accidents de service ou de travail ou de maladie professionnelle graves ou présentant un caractère répété),
 - formalisation de l'avis du CHSCT,
 - utilisation de l'accord-cadre portant sur les interventions ergonomiques,
 - formations des membres du CHSCT,
 - les crédits alloués au CHSCT.
- 3) Les efforts en faveur des acteurs de prévention :
 - favoriser le recrutement des médecins de prévention,
 - renforcer le réseau des inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST),
 - consacrer l'importance du rôle des assistants de prévention.

En matière de prévention des RPS (risques psychosociaux), Solidaire finances attend des actes.

En matière de travail sur écran, Solidaire finances a demandé un recensement des postes avec double écrans et a rappelé de nouveau que les agents utilisant 2 écrans doivent être équipés d'écrans identiques et que l'installation diffère selon l'utilisation des écrans.

Point 6 : Compte rendu du groupe de travail du 10 mars 2017 :

- Pour les accidents du travail : il y a eu 3 déclarations d'accident du travail en 2016.

Il a été convenu que le service des ressources humaines informe dans les meilleurs délais le secrétaire animateur du CHSCT qui adressera les déclarations d'accident aux membres du CHSCT, le CHSCT ayant la possibilité de procéder à une enquête à l'occasion de chaque accident.

- Formations réalisées en 2016 : constat d'une baisse des demandes de formations et donc difficultés pour leur mise en place.

Solidaire finances a relevé que même sur les gros sites, les agents ne participent plus aux formations EPI (manipulation d'extincteurs), RLI (savoir organiser une évacuation d'urgence), au secourisme.

Pour Solidaire finances c'est le rôle de la direction de sensibiliser les chefs de service sur ces formations.

- Exercices évacuation incendie 2016 : 4 exercices évacuation incendie ont été réalisés (PRIVAS VANEL, ANNONAY trésorerie, ANNONAY sip sie et AUBENAS).

Solidaire finances a rappelé que pour les sites de plus de 50 personnes, deux exercices doivent être organisés chaque année (dont un par le gestionnaire de site).

- Registres santé et sécurité au travail : la dématérialisation de ces registres est à l'étude.

Solidaires finances constate que les problèmes qui persistent ne sont plus reportés sur les registres car les agents sont démoralisés de ne pas voir leurs observations prises en compte.

Solidaires finances a rappelé que les registres doivent pouvoir être remplis par n'importe quel agent même en déplacement sur les sites (EDR, formation...).

Point 7 : Vote du budget 2017 : budget alloué : 55 051 € (voir détail en pièce jointe)

Vote contre de l'ensemble des organisations syndicales.

Solidaires finances a expliqué son vote :

Du fait de la réduction des budgets fonctionnels de la DDFiP, il est demandé au CHSCT de financer des actions qui devraient l'être sur le budget de la direction (exemple : siège, travaux électriques,...). Toutes les actions demandées sont nécessaires pour améliorer les conditions de travail et assurer la sécurité des agents mais les crédits alloués (en diminution) au CHSCT ne sont pas suffisants pour y faire face.

Point 8 : Questions diverses :

CFP du Teil :

Solidaires finances n'a pas eu connaissance de la nouvelle organisation du CFP.

Pour la direction, il s'agit juste de regrouper les missions, il n'y aura pas de travaux. Le chef de service va présenter la nouvelle organisation à ses agents.

Solidaires finances remarque que des bureaux ne sont pas climatisés. Il a été demandé que des devis soient demandés pour la climatisation de 2 bureaux non climatisés et de l'accueil.

La configuration de l'accueil du Teil, assuré par le caissier qui tourne le dos à l'entrée, crée de nombreux problèmes avec les usagers. Il a été demandé que l'accueil soit renforcé avec un agent assurant l'accueil primaire.

CFP Tournon : la mairie a donné son accord pour poser un miroir pour la sortie du parking. L'accord d'Orange (propriétaire) a été demandé.

Un marquage au sol va être demandé à la mairie pour indiquer le sens de circulation des rues aux abords du CFP (sens unique).

CFP Aubenas : les transporteurs de fonds ont demandé une place de stationnement propre. Le marquage a dû être fait.

Un devis a été établi pour palier aux problèmes liés au chauffage.

DDFiP Vanel 2ème et 3ème étages : demande de crédits faite pour la réfection électrique et informatique. Les travaux devront être lancés cette année.

CFP PRIVAS : un devis a été demandé pour le digicode de l'entrée du personnel et du restaurant administratif afin de sécuriser le bâtiment.

Solidaires finances a rappelé que ce digicode doit se déconnecter lors des coupures électriques (ex : incendie).

Prochaine réunion du CHSCT : le 02 mai 2017.

Fin du CHSCT à 12 h 30

Vos représentants en CHSCT

Sylviane LONGERAY (BCR Privas)
Sébastien BARRET (DDFiP SPL)

Joël MOUNIER (SIE Tournon)
Bernard VIALLE (Privas mines)